A L'ISSUE DE L'ÉLECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE *(dans les 15 jours)* :

☞**1** exemplaire du procès-verbal d'élection au centre de traitement des élections professionnelles à l'adresse suivante :

CTEP
TSA 79104
76934 ROUEN CEDEX 9

☞**2** exemplaires du procès-verbal à l'agent de contrôle de l'inspection du travail

☞**1** copie du procès-verbal d'élection à chaque syndicat ayant présenté une liste de candidats et/ou ayant participé à la négociation du protocole d'accord pré-électoral

MT1

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTERE DU TRAVAIL

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE MEMBRES TITULAIRES

cerfa n° 15822*01

CSE
EL 05

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct.
Il est recommandé d'utiliser l'outil d'aide à la saisie des procès-verbaux sur **www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr**
Une notice expliquant le renseignement des procès-verbaux d'élections professionnelles peut également y être téléchargée

(I) ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DEROULÉE L'ÉLECTION

SIRET de l'établissement : 0 0 0 | 0 0 0 | 0 0 0 | 0 0 0 0 0

Raison sociale : Société Lefebvre

Adresse : 1 rue du pont
bâtiment A

Code postal : 6 9 0 0 1 Ville : LYON

Numéro de convention collective (IDCC) : 0 8 4 3 ***Mention indispensable***

Autres établissements concernés par l'élection : *Liste à compléter au verso cadre* (VIII)

INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION DONNANT LIEU À PROCÈS-VERBAL

Durée du mandat des élus : 4 années ou bien ___ mois (si élection partielle)

Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection CSE : 2

S'agit-il d'une élection partielle (si **Oui**, cochez la case) : ☐

(suite au verso, cadres (IX) et (X))

INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION PRÉCÉDENTE

Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : 0 3 / 0 1 / 2 0 1 4

SIRET déclaré lors de la précédente élection professionnelle, si différent : ___

(II) COLLÈGE CONCERNÉ

DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL : ***Ne cocher qu'une case***

- **Collège unique** ☐
- **1er collège :** ouvriers, employés ☒
- **2ème collège :** techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres ☐
- **3ème collège :** ingénieurs et cadres ☐
- **Autre collège** ☐

COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : *(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral sélectionné dans le cadre précédent)*

Ouvriers	1	☒
Employés	2	☒
Techniciens	3	☐
Agents de maîtrise	4	☐
Ingénieurs	5	☐
Cadres	6	☐
Autres : *(préciser)*	7	☐

Ex : journalistes, pilotes…

(III) RÉSULTATS DU 1ER TOUR DES ÉLECTIONS

Date du 1er tour (JJ/MM/AAAA) : 0 3 / 0 1 / 2 0 1 8

Horaire d'ouverture du scrutin: 0,8 : 0,0 Horaire de clôture du scrutin: 1,6 : 0,0

Y a-t-il eu carence de candidatures dans ce collège : (cocher) Non ☒ Oui ☐

A.	Nombre d'électeurs inscrits	**A =** 27
B.	Nombre de votants	**B =** 25
C.	Bulletins blancs ou nuls	**C =** 5
D.	Suffrages valablement exprimés (**B - C**)	**D =** 20

Le quorum a-t-il été atteint ?

$$\text{QUORUM} = E = \frac{A}{2} = \frac{27}{2} = 13.50$$

☐ Non si **D** est inférieur à **E**

☒ Oui si **D** est supérieur ou égal à **E**

Nombre de listes présentées au premier tour : **L =** 2

Nombre de sièges à pourvoir par le collège : **P =** 2

Quotient électoral (2 décimales) :

$$G = \frac{D}{P} = \frac{20}{2} = 10.00$$

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste *(sauter une ligne entre chaque liste)*. Les noms des candidats élus doivent être soulignés.	Renseignez les colonnes 1 à 4, même si le quorum n'est pas atteint					Ne renseignez pas les colonnes 5 à 13 si le quorum n'est pas atteint								
	Sexe H ou F 1	Nom des syndicats et/ou des listes communes 2a	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du syndicat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures 2b	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total = D) 3	Nombre de voix obtenues par chaque candidat 4	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T 5	Nombre de candidats présentés par chaque liste N 6	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ *(2 décimales)* 7	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$ 8	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales) 1er siège 9	2ème siège 10	3ème siège 11	ÉLUS Porter la mention «Élu» ou «Élue» 12	Nombre d'élus par liste 13
A Mme	F	SYNDICAT 1	confederation 1	12	12	23	2	11.50	1	5.75	5.75	3.83	Élue	1
B M.	H	SYNDICAT 1	confederation 1	12	11	23	2	11.50	1	5.75	5.75	3.83		1
C M.	H	SYNDICAT 2	confederation 2	8	8	16	2	8.00	0	8.00	4.00	4.00	Élu	1
D Mme	F	SYNDICAT 2	confederation 2	8	8	16	2	8.00	0	8.00	4.00	4.00		1

(IV) Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1er tour :

Nom et prénom	Organisation syndicale (le cas échéant)	Signature

(V) Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1er tour, indiquez pour chacune :

NOM de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartitions des suffrages entre organisations (en%)

Feuillet n° 01 / 02

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite».

PRODUITS ON

RÉSULTATS DU 2ÈME TOUR DES ÉLECTIONS

MT2

(VI) RÉSULTATS CONCERNANT LE 2ÈME TOUR

Date du 2ème tour (JJ/MM/AAAA) : __ __ / __ __ / __ __ __ __

Horaire d'ouverture du scrutin: __ __ : __ __ Horaire de clôture du scrutin: __ __ : __ __

Y a-t-il eu carence de candidatures dans ce collège? (cocher) ☐ Non ☐ Oui

A. Nombre d'électeurs inscrits **A =** _____

B. Nombre de votants **B =** _____

C. Bulletins blancs ou nuls **C =** _____

D. Suffrages valablement exprimés **(B - C)** **D =** _____

Nombre de listes présentées au deuxième tour **L =** __ __

Nombre de sièges à pourvoir par le collège **P =** __ __

Quotient électoral (2 décimales)

$$G = \frac{D}{P} = ____ =$$

Sexe H ou F 1	Nom des syndicats et/ou listes communes et/ou candidats libres 2	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total égal à D) 3	Nombre de voix obtenues par chaque candidat 4	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste **T** 5	Nombre de candidats présentés par chaque liste **N** 6	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ *(2 décimales)* 7	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$ 8	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales) 1er siège 9	2ème siège 10	3ème siège 11	ÉLUS Porter la mention «Élu» ou «Élue» 12	Nombre d'élus par liste 13	NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste *(sauter une ligne entre chaque liste).* Les noms des candidats élus doivent être soulignés.

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite»

(VII) Signature **obligatoire** de chacun des membres du bureau de vote pour le 2ème tour :

Nom et prénom	Organisation syndicale *(le cas échéant)*	Signature

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT (suite du recto)

(VIII) Liste des SIRET des autres établissements concernés par l'élection actuelle :

__ __ __ __